

À vos agendas !

La municipalité vous donne rendez-vous le 13 juillet pour partager un moment convivial et festif à l'occasion de la Fête nationale. Venez nombreux profiter de cette soirée placée sous le signe de la rencontre, de la bonne humeur et du vivre-ensemble.

Réservez dès à présent cette date, nous serons ravis de vous y retrouver !

Mot de l'opposition :

Pas de commentaire de la part de l'opposition

Restez informés et connectés !

Pour suivre l'actualité de la commune en temps réel, n'hésitez pas à nous rejoindre sur notre page Facebook.

Vous pouvez également consulter notre site internet, en scannant le QR code ci-dessous. Il est régulièrement mis à jour, vous y retrouverez toutes les informations utiles et les démarches administratives.

À très bientôt en ligne !



Gazette Municipale Alnétaise





L'édito du maire

Sommaire

Nos premières actions	3
Les commissions communales	4-5
Informations générales	6-7
Agenda	8



Conception, rédaction et impression :

Commission communication
dirigée par Isabelle Herblot

Impressions : 300 exemplaires

Imprimé par nos soins, ne pas
jeter sur la voie publique

Chers Alnétais, chères Alnétaises,



Les élections municipales se sont achevées et vous avez fait le choix de nous élire en votant pour nous. En me confiant la responsabilité de notre commune, je tiens, avant toute chose, en mon nom et accompagné de la nouvelle équipe municipale à vous remercier sincèrement pour la confiance accordée.

Je n'oublie pas celles et ceux à mes côtés, qui m'ont soutenu, encouragé et fait confiance.
Encore Merci à vous tous.

Aujourd'hui, au-delà des votes et des sensibilités je serai le Maire de tous les habitants d'Aulnay-la-rivière. Mon engagement est clair, celui de rassembler, d'apaiser et de travailler avec chacun dans l'intérêt général de notre village.

Depuis notre élection, l'équipe municipale s'est engagée avec détermination au service de notre commune. Ces premières semaines ont été consacrées à poser les bases de nos actions et à engager les premiers projets qui façonneront notre avenir commun.

L'heure n'est plus à la division, mais à l'action.

Aulnay-la-Rivière est une commune à taille humaine, riche de ses habitants, de son histoire, de son dynamisme, de son cadre de vie et de son esprit de solidarité. Nous avons à cœur de préserver toutes ses richesses.

C'est ensemble que nous pourrons relever les défis à venir, dans un esprit de dialogue, de transparence et de respect mutuel.

Vous découvrirez dans cette première gazette, l'état d'avancement de nos actions, celle-ci rythmera tout au long de notre mandat une communication dynamique et permanente.

Respectueusement

Benoît Barberon

Chiens en promenade : rappel de la réglementation

Comme chaque année, à partir du 15 avril et jusqu'au 30 juin, les règles concernant les chiens en promenade sont renforcées afin de protéger la faune sauvage, en pleine période de reproduction (mise-bas des mammifères et nidification des oiseaux).



Ce qu'il faut retenir :

- En dehors des routes, chemins, sentiers,... les chiens doivent être tenus en laisse durant cette période.
- Toute l'année, votre chien doit rester sous votre surveillance et ne pas s'éloigner à plus de 100 mètres.



 **Objectif :** préserver les espèces animales, particulièrement vulnérables au printemps. Même sans contact direct, la présence d'un chien peut perturber, stresser ou mettre en danger les jeunes animaux.

 En cas de non-respect, vous vous exposez à une amende de 135 €.

 Merci à chacun de faire preuve de vigilance et de civisme pour protéger notre environnement naturel.

Collecte des déchets



La collecte des déchets ménagers a lieu chaque mardi après-midi sur l'ensemble de la commune.

Nous vous remercions de bien vouloir sortir vos bacs en bordure de voie avant le passage des agents, et de les rentrer après la collecte afin de préserver la propreté de l'espace public et ne pas gêner la circulation.

 Ensemble, contribuons à garder notre commune propre et agréable !

Pour rappel, le brûlage des déchets végétaux est interdit sur la commune. Tout contrevenant s'expose à une amende pouvant aller jusqu'à 135 €.



État civil

Décès



Mr SAVINAS Guy né le 16.06.1932 - 09.02.2026
Mr DUFRAISSE Pierre né le 23.04.1946 - 21.02.2026
Mr GODÉ Pierre né le 19.06.1960 - 21.03.2026

Location de la salle des fêtes

La commune met à disposition la salle des fêtes pour vos événements (anniversaires, réunions, manifestations familiales ou associatives).

Ouverte à la location :

- Aux habitants de la commune
- Aux personnes extérieures (Nouveauté 2026)



 Tarifs actuels :

- Par demi-journée : 130 €
- Par demi-journée suite à des obsèques : 100 €
- 1 journée : 230 €
- 2 jours : 330 €

✦ Pour toute demande de réservation ou pour connaître les disponibilités, merci de contacter la mairie ou de consulter notre site internet.

Nuisances sonores

Afin de préserver la tranquillité de chacun, l'usage des appareils bruyants (tondeuses à gazon, perceuses, tronçonneuses, etc.) est réglementé.

Horaires autorisés pour les travaux de jardinage et de bricolage :

- Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et jours fériés : de 10h à 12h uniquement



⚠ En dehors de ces plages horaires, ces activités sont susceptibles de constituer une gêne pour le voisinage et peuvent être sanctionnées.

👉 Le respect de ces règles est l'affaire de tous : adoptons ensemble des comportements responsables pour garantir un cadre de vie agréable et respectueux dans notre commune.

Horaires d'ouverture de la mairie

La mairie vous accueille aux horaires suivants :

- **Mardi** : 16h00 – 19h00
- **Jeudi** : 10h00 – 12h00
- **Vendredi** : 16h00 – 18h00



✦ En dehors de ces horaires, il est possible de prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

Nos premières actions

Depuis notre élection, nous avons engagé avec sérieux les premières actions de notre programme, en tenant le cap des engagements pris auprès des habitants.

La priorité a été donnée à l'élaboration et à la finalisation du budget communal, remis à la fin du mois d'avril, avec une gestion rigoureuse et responsable. Dans ce cadre, nous avons fait le choix de neutraliser la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties communales. Cette décision est compensée par une revalorisation de la taxe sur les résidences secondaires et les logements vacants. Première promesse de notre campagne de notre équipe « ensemble avec les Alnétais » 

Parallèlement, un travail important a été mené sur les dossiers de subventions. Plusieurs rattrapages ont d'ores et déjà été obtenus, notamment pour l'aire de jeux (2250€) et les bornes à incendie (6635€), tandis que d'autres demandes sont en cours, en particulier pour les projets de panneaux photovoltaïques et de vidéoprotection. 

Nous avons également repris en main des dossiers restés inachevés, tels que l'isolation de la mairie et de la salle de classe, afin de les faire avancer concrètement. Dans cette dynamique, la commission travaux a rencontré les représentants de la préfecture, du département, et de la région, permettant d'inscrire nos projets dans une démarche constructive. 

Enfin, nous avons entrepris de moderniser et de renforcer nos outils de communication, avec des mises à jour régulières pour mieux vous informer, notamment via Panneau Pocket.

Merci à Manon Herblot pour son investissement et son aide. 

Ces premières avancées traduisent notre volonté d'agir efficacement, avec méthode et transparence, au service de notre commune.

LES COMMISSIONS COMMUNALES

